

Conférence nationale sur les rythmes scolaires : Une mise au point s'impose !

La lecture de la synthèse des débats et auditions des différentes organisations par le comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires a légitimement soulevé des interrogations.

En effet en page 40 on peut lire « *La CGT FO est prête à accepter l'école le mercredi matin à condition que ce soit une décision nationale* »

Dissipons tout malentendu.

Si Force Ouvrière revendique une organisation de la semaine et de l'année scolaire définie nationalement, elle refuse tout allongement de la durée de la semaine scolaire et en particulier le mercredi matin.

Elle n'accepte pas davantage un allongement de l'année scolaire et la remise en cause des congés en juillet et août.

De manière générale, la Fédération de l'enseignement Force Ouvrière dans toutes ses audiences auprès du ministère continue de défendre :

- le rythme 7semaines travaillées / 2 semaines de congés
- le maintien des 2 mois d'été
- L'opposition à l'allongement de la journée, de la semaine
- L'opposition à toute annualisation de notre temps de travail
- La stricte séparation du scolaire et du péri-scolaire
- L'indépendance de nos obligations de service au regard des besoins des collectivités locales.

En lisant les premières conclusions de la consultation nationale sur les rythmes scolaires, nous voyons que le gouvernement va bien au-delà du simple changement d'emploi du temps, **c'est la remise en cause entière de notre école républicaine qui est visée.**

Dans ce rapport on peut lire :

- nécessité de réorganiser la journée et la semaine avec interdiction de la journée de 4 jours (p 98 p 100 p 110)
- allègement des programmes (p 98 p 102 p 112)
- mise en œuvre de nouvelle pédagogie (p 98)
- autre gestion du temps de l'enseignant (p 98)
- repenser les missions des enseignants (p 103 p 113)
- une évolution du métier d'enseignant (p 113)
- temps de présence des enseignants accru (p 103)
- annualisation des heures dues (p 103)
- accorder plus d'autonomie aux établissements (p 98 p 111)
- favoriser les expériences (p 98)
- diminution des vacances d'été, nouvelle définition des zones (p 98 p 102 p 104)
- le bon niveau de décision pour la décentralisation (p 105)
- l'articulation entre le scolaire et le péri scolaire (p 106)
- l'articulation école-partenaires au niveau local (p 106)
- un partage des rôles et des responsabilités entre partenaires (p 106)
- une évaluation financière avant tout changement (levier et non-frein - disent-ils -p 107)
- Le découpage du temps : temps disciplinaire, atelier, interdisciplinaire (p 108)
- Revoir la pause méridienne (p 112)
- Penser l'établissement scolaire comme un lieu de vie multiple (p 114)